

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1267

présenté par
M. Alfandari

ARTICLE 6 BIS

À la première phrase de l'alinéa 60, substituer au mot :

« son »

le mot :

« ce ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.